


**FLUX DEVELOPPEMENT**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 50 000 euros**  
**Siège social : Chemin Harandy**  
**64520 BARDOS**  
**839 347 549 - RCS BAYONNE**

---

**COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022**

**CERTIFIES CONFORMES A L'ORIGINAL**  
**LE PRESIDENT**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-BSD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		FLUX DEVELOPEMENT		Néant <input type="checkbox"/>	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le	
						13/11/2022	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	Bicns	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
				217		218	20 700
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	20 700
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier : )					242	2 571
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	345	244	473
	Rémunérations du personnel *					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements *					254	
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			259		260	
Total des charges d'exploitation (II)						264	3 044
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						270	17 656
Produits financiers (III)		280	86 987	Charges financières (V)		294	1 785
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300	1 061
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	5 680
<b>2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>						310	96 117
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	96 117	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	5 680		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	23 054
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexties D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexties A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991					
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit					346	86 986
Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis A)	643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis C)	647			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies B)	641			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis G)	649			
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352	37 865	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356	
Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :				360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370	37 865	372	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SADE Experts-comptables janvier 2023 - Etat prépublié.

**FLUX DEVELOPPEMENT**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 50 000 euros**  
**Siège social : Chemin Harandy**  
**64520 BARDOS**  
**839 347 549 - RCS BAYONNE**

---

**COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022**

**CERTIFIES CONFORMES A L'ORIGINAL**

**LE PRESIDENT**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Documents fiscaux

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise <u>FLUX DEVELOPEMENT</u>				Néant <input type="checkbox"/> *															
Adresse de l'entreprise <u>CHEMIN HARANDY 64520 BARDOS</u>																			
SIRET <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>8</td><td>3</td><td>9</td><td>3</td><td>4</td><td>7</td><td>5</td><td>4</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>5</td></tr></table>						8	3	9	3	4	7	5	4	9	0	0	0	2	5
8	3	9	3	4	7	5	4	9	0	0	0	2	5						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>				Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>															
Exercice N clos le <u>31/12/2022</u>																			
<b>ACTIF</b>																			
		Brut <sub>1</sub>		Amortissements-Provisions <sub>2</sub>															
				Net <sub>3</sub>															
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{ Fonds commercial * Autres *	010	012															
			014	016															
	Immobilisations corporelles *		028	030															
	Immobilisations financières * (1)		040	042	384 627														
	<b>Total I (5)</b>		044	048	384 627														
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052															
		Marchandises *	060	062															
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066															
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	070															
			072	074	153														
	Valeurs mobilières de placement		080	082															
	Disponibilités		084	086	24 575														
	Charges constatées d'avance *		092	094															
<b>Total II</b>		096	098	24 728															
<b>Total général (I + II)</b>		110	112	409 355															
<b>PASSIF</b>																			
				Exercice N <sub>1</sub> NET															
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		50 000														
	Écarts de réévaluation		124																
	Réserve légale		126		5 000														
	Réserves réglementées *		130																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * )		131	132	55 683														
	Report à nouveau		134																
	Résultat de l'exercice		136		96 117														
	Subventions d'investissement		137																
	Provisions réglementées		140		3 171														
	<b>Total I</b>		142		209 971														
Provisions pour risques et charges			<b>Total II</b>	154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		179 851														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		918														
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... )		169	172	18 615														
	Produits constatés d'avance		174																
<b>Total III</b>		176		199 384															
<b>Total général (I + II + III)</b>		180		409 355															
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	140 721												
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	159 530												
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184													

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Expert-comptables Janvier 2023 - EMI préparatoire

**FLUX DEVELOPPEMENT**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 50 000 euros**  
**Siège social : Chemin Harandy**  
**64520 BARDOS**  
**839 347 549 - RCS BAYONNE**

---

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS**  
**DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT**  
**DU 02/05/2023**

Le 02/05/2023, au siège social,

Frédéric LUX,  
Demeurant Chemin Harandy 64520 BARDOS,  
Associé unique de la Société FLUX DEVELOPPEMENT,

**I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :**

En sa qualité de Président de la Société, Frédéric LUX, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2022.

**II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :**

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- L'affectation des résultats de cet exercice.

**PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES**

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 96 116,53 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

## DEUXIÈME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE

### DIVIDENDES

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 96 116 ,53 euros de la manière suivante :

#### **Origine**

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 96 116,53 euros.**

#### **Affectation**

##### **Dotation aux réserves :**

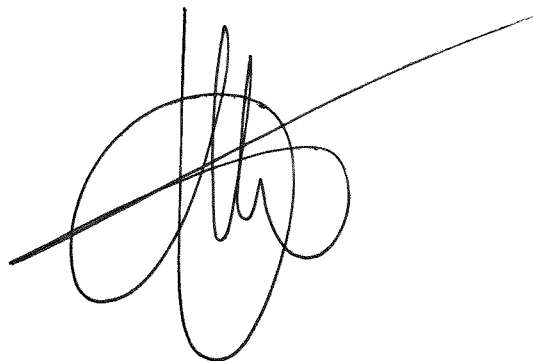
- **Dotation aux autres réserves, soit 73 116,53 euros**

##### **Dividendes :**

- **A titre de dividendes soit 23 000,00 euros.**

Les dividendes seront versés dans les délais légaux, à l'initiative du Président.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 409 354,66 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 96 116,53 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/05/2023 par les dirigeants.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE****2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## 3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## 3.1.1 - Immobilisations brutes = 384 627

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 144		1 144	
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	225 097	159 530		384 627
TOTAL	226 241	159 530	1 144	384 627

## 3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif =

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 144		1 144	
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 144		1 144	

## 3.2 - Etat des créances = 153

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	153	153	
TOTAL	153	153	

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Capital social = 50 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	1,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal	1000	49,00	49 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	50,00	50 000

## 4.2 - Provisions = 3 171

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	2 110				3 171
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	2 110				3 171

## 4.3 - Etat des dettes = 199 384

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	179 726	179 726		
Dettes financières diverses	125	125		
Fournisseurs	918	918		
Dettes fiscales & sociales	2 121	2 121		
Dettes sur immobilisations	16 494	16 494		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	199 384	199 384		

## 4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 1 043

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	125
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	918
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	1 043

**5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 20 700**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	20 700	100,00 %
TOTAL	20 700	100,00 %

**5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

**6 - AUTRES INFORMATIONS**

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Charges à payer = 1 043**

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	125
Interets courus/emprunts( 168800 )	125
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	918
Fourn.factures non parvenues( 408100 )	918
TOTAL	1 043